



Communiqué

Pour publication immédiate

FIN DU LOCK-OUT CHEZ UNI-SÉLECT INC. DE BOUCHERVILLE

Boucherville, le jeudi, 21 octobre 2010 - En lock-out depuis le 15 octobre, les 90 employés d'Uni-Sélect inc. de Boucherville ont approuvé aujourd'hui à 97,4 % une entente de principe conclue hier en conciliation.

Rappelons qu'Uni-Sélect, l'un des plus importants distributeurs de pièces d'automobiles du Québec, avait mis en lock-out ses employés membres des TCA-Québec parce qu'ils refusaient de sabrer les avantages de leur régime d'assurances collectives. Il leur offrait en outre des augmentations de salaire qu'ils jugeaient insatisfaisantes.

« Il aura fallu deux séances de conciliation pour que l'employeur entende raison, de dire Jean-Pierre Fortin, directeur québécois des TCA. Finalement, en plus de maintenir les avantages de leur régime d'assurances, les travailleurs et travailleuses recevront des augmentations salariales de 2,5 % pour chacune des deux années de durée de la convention collective. »

« Je félicite les syndiqués d'Uni-Sélect pour leur détermination et leur solidarité. L'employeur a vite compris qu'ils ne plieraient pas devant ses offres inacceptables. Nous étions quant à nous prêts à les soutenir aussi longtemps qu'il aurait fallu.»

- 30 -

Source : Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA-Québec-FTQ)

André Leclerc, Communications - 514 349-9864, solidaricom@yahoo.ca

Diane Mimeault - 514 465-9323, 514 389-9223

Jean-Pierre Fortin, directeur - 514 389-9223, 1 800-361-0483, 514 898-0686